Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik: VPK = Mensuration,

photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) =

Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 78 (1980)

Heft: 8

Rubrik: Leserbriefe = Courrier des lecteurs

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

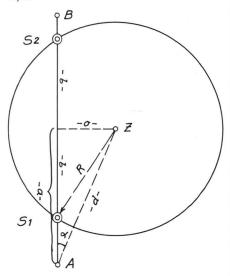
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Schlusskontrolle: Die Distanzen vom Zentrum zu den Punkten S1 und S2 müssen dem Radius entsprechen.

Contrôle final: les distances du centre aux points S1 et S2 doivent correspondre au rayon.



Leserbriefe Courrier des lecteurs

Gestion et sauvegarde du territoire par un système d'information

Une réplique à l'article (De la mensuration cadastrale à un système d'information du territoire (SIT) – révolution ou évolution?), MPG 2/80, page 90.

Zusammenfassung

Nur ein umfassendes Informationssystem erlaubt, die verschiedensten Daten der Landschaft miteinander in Beziehung zu setzen. Voraussetzung dazu ist ein einheitliches Bezugssystem für alle Teilbereiche. Dadurch wird die Möglichkeit gegeben, ein ganzheitliches Bild unserer gegenseitigen Abhängigkeiten aufzuzeigen. Von einer derartigen Betrachtungsweise hängt möglicherweise unser Leben, sicher aber das unserer Nachkommen

1. Préambule

1.1 Un système informatisé du territoire (substitue) à la réalité globale du terrain une image

analytique ou modèle du terrain qui peut être reproduit par l'ordinateur.

1.2 Pour que le modèle soit conforme à la réalité, il faut introduire un système référentiel de base permettant la transcription de la réalité. Il s'agit du réseau de coordonnées nationales mis en place par le général Dufour qui permet d'identifier la position de tout objet du territoire. Cette identification du territoire à un modèle est l'objet de la topologie.

1.3 Les constantes mutations dans le territoire dûes à la vie et à l'esprit, font que le modèle doit être constamment modifié pour rester conforme à la réalité.

1.4 La maîtrise de ces mutants que sont la vie et l'esprit fait actuellement l'objet de la constitution et des lois. L'introduction d'un système informatisé du territoire est donc tributaire des lois qui régissent l'organisation, la gestion et la sauvegarde du territoire et de sa population

2. Référentiel

2.1 L'éthique qui inspire notre esprit et notre vie donne naissance à la constitution et aux lois. Elle forme le référentiel commun donnant naissance à notre société par opposition à d'autres éthiques qui déterminent d'autres sociétés. L'état de droit signifie que l'existence d'une entité se réalise par sa description ou codification.

2.2 Pour définir cette éthique (qui ne sera pas seulement l'apanage d'une technocratie ou d'une géniocratie), il est nécessaire que chacun prenne conscience de l'interdépendance qui le ratache au tout et fasse abstraction de son égocentrisme et multiples références qui perturbent l'harmonie du tout.

2.3 Voir le fond des structures et référentiels permet de réaliser une relative unité, un consensus minimum, à partir duquel la coexistence devient créatrice et où la pluralité et la diversité sont non contradictoires de l'homogénéité du tout.

3. Méthodologie

3.1 La reconaissance du territoire par l'ordinateur nécessite qu'il ait reçu au préalable les paramètres nécessaires. Ces derniers proviennent de différentes méthodes tel que triangulation, levé graphique ou numérique, photogrammétrie, radiogoniométrie ou une combinaison de ces méthodes.

3.2 Les paramètres définissent des points, qui par déplacement donnent naissance à des lignes, qui à leur tour engendrent des surfaces. Pour que l'intégration du territoire à ces éléments de géométrie descriptive soit complète, il faut ajouter des codes: code valeur, code nature, code état (réel ou immaginaire), code généalogique (date des transferts d'états).

3.3 La méthodologie mise en œuvre pour établir une reconnaissance du territoire doit tenir compte des mutations continuelles qui interviennent sur celui-ci. Le modèle décrit doit être par conséquent aisément transformable. La codification de ces modifications en modèles opératoires transformant le modèle initial, est la condition nécessaire au maintient du modèle à la réalité. L'élaboration d'un projet destiné à transformer le modèle initial ou l'adaptation de ce dernier à une réalité nouvelle nécessite la création d'un système parallèle qui modifiera le modèle initial au moment désiré (qui pourrait correspondre à l'inscription au registre foncier d'un nouvel état d'un bien-fonds). La condition sine qua non de la raison d'être d'un système informatisé du territoire est l'intégration du registre foncier à celui-ci. Dans cette optique, les états anciens ne seront pas détruits, mais archuvés (modification du code état), permettant ainsi une reconstitution histori-

3.4 La multiplicité des systèmes ou polyvalence permettera d'établir un cadastre des biens-fonds, un cadastre juridique, un cadastre souterrain, un cadastre aérien, un cadastre de la sauvegarde du territoire et de sa population. L'intégration de ces différents cadastres dans un système d'information du territoire (SIT) est réalisable par l'utilisation commune du référentiel de base qu'est le réseau de coordonnées.

4. Intérêt de la chose et perspectives

4.1 Une connaissance systématique du territoire par un SIT permet de mettre en relation des éléments qui étaient jusqu'à présent artificiellement cloisonnés par notre vision sectorielle et fragmentaire d'une réalité globale. Par un SIT, le puzzle des connaissances humaines du territoire pourrait se reconstituer. Il en ira peut-être de notre vie et de celle de nos successeurs.

4.2 Actuellement, le tabou du jeu démocratique représenté par l'égocentrisme individuel et collectif est malheureusement encore trop puissant. Les prerogatives corporatives formant les pôles de notre économie pourrontelles le moment venu se muer en un système coercitif polyvalent où l'indépendence fera place à l'interdépendence? Il faudra certainement attendre les générations nées avec l'ordinateur, mieux disposées et plus ouvertes, pour qu'un SIT se réalise. Pendant cette phase de transition, où l'autorité sera remplacée par la compréhension, il importe de ne pas détruire les renseignements qui ont été patiemment récoltés et d'œuvrer à l'établissement de documents récupérables.

Philippe von Allmen

Nach 3jähriger Tätigkeit als **Kulturingenieur** mit **UNO/FAO** in Asien suche ich eine interessante Stelle, vorzugsweise im Zusammenhang mit

Wasserbau/Meliorationen

Nebst entsprechenden beruflichen Erfahrungen im In- und Ausland, kann ich sehr gute Englisch- und Französischkenntnisse vorweisen.

Ihre Zuschrift erreicht mich unter Chiffre VS 081, Cicero-Verlag AG, Postfach, 8021 Zürich Kleines Vermessungsbüro übernimmt

Zeichnungs- und Feldarbeiten

im Raume Nordwestschweiz.

- Grundbuchvermessung
- Leitungskataster
- Bauwesen

Ausführung nach Instruktionen. Zuschriften bitte an Chiffre VW 081, Cicero Verlag AG, Postfach, 8021 Zürich